

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2019

TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE - (N° 1802)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL631

présenté par
Mme Chalas, rapporteure

ARTICLE 26

À l'alinéa 4, substituer au mot :

« mentionné »,

le mot :

« fixé ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.